

Mon village bouge

*Réseau des villages pilotes pour une mobilité sobre
dans le bassin de Bourg-en-Bresse*

Version 1.10 – 16/03/2020

Résumé

En 2020, dix villages de la périphérie de Bourg-en-Bresse vont s'engager à promouvoir une mobilité sobre. L'ambition est modeste : il s'agit d'amener les habitants qui le voudront bien à essayer de se déplacer autrement qu'en auto-solo.

Chaque village pilote va lancer ou renforcer quelques actions simples et rapides visant par exemple à : venir à l'école à pied ou à vélo, utiliser les transports publics, trouver des covoitureurs, grouper les conduites et les courses, prêter et emprunter des voitures, etc. Un menu d'actions est proposé dans ce document mais d'autres idées vont apparaître en cours de route.

Dans chaque village pilote, la municipalité va désigner un élu référent pour la mobilité et plusieurs citoyens (ambassadeurs de mobilité) vont jouer le rôle de pionniers et d'accompagnateurs des nouvelles mobilités. Élus référents et ambassadeurs de mobilité participeront à des rencontres trimestrielles entre villages pilotes.

Durant la période électorale qui s'achève, il y a eu des déclarations d'intention de participer de la part d'équipes candidates qui viennent d'être élues dans sept villages et les contacts se poursuivent. La liste des dix villages pilotes sera finalisée prochainement et les échanges inter-village commenceront sans tarder sous forme électronique. Dès que ce sera possible, ils se poursuivront sous forme de rencontres trimestrielles.

L'initiative est lancée et portée par les associations autosBus et Bourg Nature Environnement (BNE) avec le soutien du Conseil de développement de la CA3B. D'autres soutiens seront sollicités après les élections municipales. Un bilan sera fait au bout d'un an dans la perspective de faire connaître ce qui aura le mieux marché.

avec le soutien de



L'urgence d'une mobilité sobre, y compris dans nos villages

Cette initiative prend son origine dans les travaux sur l'urgence climatique qui ont été réalisés en 2019 par le Conseil de développement de la Communauté d'Agglomération (CA3B). Elle s'inspire d'une précédente initiative qui s'est déroulée avec succès et qui a permis à dix entreprises du territoire de s'engager en faveur du covoiturage et du télétravail pour leurs 7 000 salariés.

L'urgence climatique est un défi énorme. Il n'est plus temps de compter sur les autres pour l'affronter. Chacun doit prendre sa part à son niveau pour faire reculer les émissions de CO². Dans le territoire de la CA3B, comme partout en France, c'est la mobilité qui génère le plus de CO² et qui tarde le plus à réduire ses émissions. Nos voitures doivent rapidement devenir électriques mais ça ne suffira pas.

Si j'habite loin de la ville, je suis entièrement dépendant d'un système de tout-voiture qui ne va pas changer facilement. Pourtant, il y a déjà des solutions alternatives : aller à l'école à pied ou à vélo, utiliser le transport à la demande Rubis Plus, covoiturer avec des collègues de travail, grouper les conduites et les courses, prêter et emprunter des voitures. Est-ce que ces solutions peuvent me convenir, ne serait-ce que de temps en temps ? Il n'y a qu'à essayer. Avec un peu de chance, certaines alternatives me conviendront. Au mieux, il sera peut-être possible d'avoir une voiture de moins dans famille : un bonus de plusieurs milliers d'euros par an et une grosse motivation pour changer les habitudes de mobilité. En prime, la mobilité sobre, c'est moins d'embouteillages, un stationnement moins gênant et une meilleure santé.

Dans un village, beaucoup de gens se connaissent et partagent les mêmes problèmes de déplacements de façon concrète. C'est le bon niveau pour aider quelqu'un à trouver une nouvelle solution de mobilité et à l'essayer. D'où l'objectif de cette initiative :

Objectif

Encourager et aider les habitants des villages périurbains
à essayer des modes de déplacement
autres que la conduite de leur voiture

Plus de détails sur l'urgence climatique et la mobilité à l'Annexe 1

Dix villages pilotes pour montrer la voie

En 2020, dix villages de la périphérie de Bourg-en-Bresse vont travailler ensemble pour promouvoir une mobilité sobre. L'initiative va fonctionner selon trois principes : libre choix dans un menu d'actions, engagement municipal et citoyen, échanges d'expériences.

Libre choix dans un menu d'actions

Chaque village pilote va choisir plusieurs actions dans un menu. En voici un aperçu provisoire :

- Créer des zones de circulation apaisée pour faciliter la marche et le vélo (zone piétonne, zone 30, zone de rencontre)
- Faire l'apprentissage de la mobilité à vélo à l'école ([voir](#) le programme scolaire 'savoir rouler à vélo' lancé par le gouvernement en avril 2019)
- Créer des pédibus ou des vélobus
- Animer des ateliers d'autoréparation des vélos
- Sécuriser le stationnement des vélos (arceaux, racks ou boxes) sur les points clés (école, commerces, arrêts de car, aires de covoiturage)
- Créer un réseau de circulation sécurisée à vélo avec des bandes cyclables, pistes cyclables, chaussées partagées, voies vertes, etc. (le Département verse une aide à l'acquisition du foncier en bordure de route pour la création de pistes cyclables et voies vertes)
- Encourager l'essai d'un vélo électrique
- Améliorer le confort, la signalisation et la sécurité des arrêts de car et de transport à la demande
- Encourager l'usage des services de mobilité proposés à l'échelle de l'Agglo (transport à la demande et covoiturage notamment)
- Élargir et renforcer l'entraide entre les habitants pour les conduites des enfants et les courses groupées
- Créer une communauté d'habitants pratiquant le covoiturage de dépannage et le covoiturage social
- Encourager le prêt de voitures entre particuliers
- Proposer en autopartage un véhicule municipal dans les temps où il n'est pas utilisé pour les besoins de la commune
- Publier une fiche de mobilité avec toutes les infos sur tous les modes de transport en se mettant à la place d'un habitant de la commune
- Accompagner personnellement les habitants qui veulent s'essayer à de nouvelles solutions de transport
- ...

Il est certain que d'autres idées vont apparaître à mesure que le travail va avancer.

À noter que les actions engagées concerneront uniquement le niveau municipal. Tout sera fait pour que ces actions se coordonnent bien avec celles qui relèvent de la CA3B et qui concernent le territoire dans son ensemble.

Engagement municipal et citoyen

Dans chaque village pilote la municipalité va s'engager à ...

- Désigner un élu référent pour la mobilité (voir Annexe 2)
- Montrer l'exemple en utilisant les formes de déplacement alternatives et en le faisant savoir dans les médias locaux
- Accueillir (à tour de rôle) des rencontres inter-village
- ...

En même temps, chaque village pilote mobilisera plusieurs citoyens non élus qui testeront les alternatives à l'auto-solo, aideront leurs concitoyens à essayer ces solutions, et feront des suggestions à la municipalité. Ces citoyens bénévoles seront appelés 'ambassadeurs de mobilité'.

Échanges d'expériences

L'élu référent et un des ambassadeurs de mobilité participeront à des rencontres inter-village. Ces rencontres auront lieu tous les trimestres dans un des villages pilotes à tour de rôle. Elles seront consacrées à des échanges sur les actions conduites et sur leurs résultats.

Trois principes

Libre choix dans un menu d'actions en faveur des deux-roues, des transports publics, du covoiturage et de l'autopartage

Engagement municipal (élu référent) et citoyen (ambassadeurs de mobilité)

Échanges d'expériences dans le cadre de rencontres entre villages pilotes

Une coopération entre villages aidée par une équipe projet

L'initiative deviendra ce qu'en feront les dix villages pilotes. C'est au cours de leurs rencontres trimestrielles que se préciseront les actions à conduire, les partages d'expériences, les leçons apprises et l'organisation de la suite du travail.

Une 'équipe projet' prendra en charge les contacts avec les villages candidats, la coordination avec les institutions compétentes, l'organisation des échanges d'expériences, l'animation des rencontres inter-village et la publication d'un bilan au bout d'un an.

Au départ, l'équipe projet est constituée par autosBus et Bourg Nature Environnement (BNE), deux associations qui coopèrent au sein du Conseil de développement de la CA3B et qui ont reçu son soutien unanime (Annexe 2). L'équipe projet pourra être élargie en tant que de besoin.

Dès que possible, l'initiative sera présentée aux nouveaux élus de la CA3B et leur soutien sera sollicité.

Un an pour faire ses preuves

Pendant la période électorale des municipales, des contacts ont été pris dans seize villages par relations interpersonnelles. Ces contacts ont concerné les candidats aux élections municipales et/ou des groupes de citoyens motivés. Un appel ouvert vient d'être lancé dans les médias locaux. Les contacts vont être élargis dans les semaines à venir. Voici les intentions de participer qui ont été exprimées à la date de cette note :

Déclarations d'intention	Équipes élues	Groupes de citoyens
Confrançon	X	
Courmangoux	X	X
Jasseron	X	X
Journans	X	X
Marboz	X	
Saint Etienne du Bois	X	
Simandre	X	X

La désignation des villages pilotes sera finalisée à la suite de l'installation des nouveaux conseils municipaux. Seront retenus, par ordre chronologique, les premiers villages dans lesquels :

- la municipalité aura désigné un élu référent,
- au moins un ambassadeur de mobilité se sera porté volontaire,
- l'élu référent et un ambassadeur de mobilité se seront engagés à participer aux rencontres inter-village.

Si plus de dix villages sont candidats, une liste d'attente sera établie. Cela permettra au besoin de remplacer un village défaillant. Les villages qui n'auront pas pu être retenus pourront cependant bénéficier des comptes-rendus des échanges d'expérience qui seront placés sur une plateforme ouverte au public.

Échanges inter-village

Les échanges inter-village vont mobiliser une vingtaine de personnes (élus référents et ambassadeurs)

Tant que les réunions seront interdites, les échanges inter-village se feront **sous forme électronique**

Ensuite un **calendrier de rencontres trimestrielles** sera fixé.
Les réunions seront accueillies par les communes participantes, de 18h30 à 21h.
Un plan de covoiturage sera proposé

Au bout d'un an, l'équipe projet préparera une réunion bilan ouverte à un public élargi. Ce sera l'occasion de présenter des témoignages sur les actions entreprises dans les villages et de discuter les leçons apprises.

Contacts : www.autosbus.fr contact@autosbus.fr 06 87 72 92 14
www.bne01.fr bourg-en-bresse@fub.fr 06 51 38 17 50

Annexe 1 : L'urgence climatique, la mobilité et les villages

Au printemps 2019, le Conseil de développement de la CA3B a fait plusieurs propositions pour que notre territoire agisse au plus vite et avec le meilleur impact possible en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les premières propositions ont concerné le secteur de la mobilité car c'est celui qui génère le plus de CO² et qui tarde le plus à réduire ses émissions. D'autres propositions ont été faites dans les domaines du logement et de l'agriculture.

Pour ce qui est de la mobilité, la première proposition était de promouvoir le covoiturage et le télétravail dans les entreprises pour les salariés qui habitent loin de leur travail. À l'automne dernier, cette proposition a fait l'objet d'une [action pilote](#) appelée 'Covoiturons d'urgence'. Dix entreprises de l'Agglomération ont travaillé ensemble et ont commencé à agir pour réduire les émissions des déplacements de leurs 7 000 salariés¹. Cette action a été une réussite. Elle va être poursuivie et élargie en 2020.

La seconde proposition était de promouvoir les alternatives à la voiture en solo chez les habitants de la périphérie de Bourg. Il a été proposé de s'y attaquer en engageant une dizaine de villages-pilotes à promouvoir une mobilité sobre. C'est l'origine de l'initiative 'Mon village bouge'.

Pour affronter le défi de l'urgence climatique, nos voitures doivent rapidement devenir électriques **et** moins nombreuses. Cela passe par un usage accru des transports publics, du covoiturage, des deux-roues et de la marche. En prime, nous gagnerons des fins de mois plus faciles, des embouteillages moins longs, un stationnement moins gênant et une meilleure santé.

Si nous vivons à la campagne, ce n'est pas simple car les zones peu denses sont le royaume de la voiture et le plus souvent de la voiture-solo. Aujourd'hui la voiture est la seule façon d'aller facilement où l'on veut quand on veut. Il va falloir de l'inventivité pour trouver des façons de se déplacer agréablement et efficacement sans être au volant de sa voiture. Certaines alternatives existent déjà : transport à la demande, vélo électrique, covoiturage entre collègues, applications de covoiturage quotidien, autopartage, etc. En maîtrisant ces nouvelles formes de déplacement, il deviendra peut-être possible d'avoir une voiture de moins par famille : un bonus de plusieurs milliers d'euros par an et une grosse motivation pour changer les habitudes de mobilité.

Changer les habitudes de mobilité, cela implique de créer de bonnes alternatives à la voiture et d'aider les gens à les essayer. Dans un village périurbain, les élus et les citoyens motivés sont très bien placés pour y contribuer.

¹ Biscuits Bouvard, Caisse d'Allocations Familiales, Centre Psychothérapique de l'Ain, Direction Départementale des Territoires, Dynacité, Centre Hospitalier de Bourg (Fleyriat), Préfecture, Renault Trucks, Martin-Belaysoud, Ville de Bourg-en-Bresse.

Annexe 2 : Modèle de lettre de mission à l' élu référent

L'initiative 'Mon village bouge' n'est pas une coopération intercommunale. Aucune décision engageant la commune ne sera prise lors des rencontres inter-village. Celle-ci auront pour unique fonction l'échange d'idées et d'expériences. L' élu référent qui participera à ces échanges soit désigné par délibération du Conseil municipal. Il suffit d'une lettre de mission signée du maire, par exemple sur le modèle suivant :

Le Maire

À Mme ou M. ...

La mobilité est un enjeu social et économique pour les habitants de notre commune. C'est aussi un défi du point de vue de l'urgence climatique, défi que tous doivent contribuer à relever. Il est donc pertinent que notre commune s'associe à l'initiative 'Mon village bouge' dont la présentation figure en annexe.

Dans ce cadre, je vous demande de participer à cette initiative en tant qu' élu référent de ..., de me proposer toute action qui serait pertinente pour promouvoir une mobilité sobre, accessible et économique et de me rendre compte régulièrement des échanges auxquels vous participerez.

Annexe 3 : Soutien du Conseil de développement de la CA3B

Lors de sa réunion plénière du 20 février 2020, le Conseil de développement² a voté à l'unanimité le texte suivant :

Le Conseil développement exprime son soutien à l'initiative 'Mon village bouge', portée par les associations autoBus et Bourg Nature Environnement. Il autorise les deux associations à faire état de ce soutien. Les associations rappellent que cette initiative est dans la droite ligne des précédents travaux du Conseil sur l'urgence climatique. Elles s'engagent à rendre compte régulièrement de l'avancement du projet et à demander au Conseil des avis sur son évolution. Elles ne feront pas appel aux ressources humaines ou financières dont dispose le Conseil.

² Instance participative constituée de bénévoles représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, environnementaux et associatifs